

**Comité de Médiation du Jardin Olympique**  
**Compte rendu de la réunion du mardi 10 décembre 2024**

**Présents** : Daniel ANKIERSKI (N°16, médiateur), Marie-Annick BEL (N°37, référente pour les activités adultes de la MJC), Michel KUMPF (N°51, médiateur), Christine PYPER (N°41, médiatrice), Alain GSTALDER (N°39, médiateur).

**Excusés** : Eric BRANDON (N°19, médiateur), Leyla CULDUR (N°11, médiatrice), Rachid ELGAZZAR-EL IDRISSE (N°20, médiateur), Joël PICART (N°9, médiateur), Jean-Christophe SALOMÉ (N°4, médiateur), Khadija TOBNI (N°28, médiatrice), Kamilia SALHI (Agent de Développement Local de la Maison Des Habitants).

**Invités** : Coline VUILLEMIN (directrice de la Maison des Habitants), Hocine BOUDISSA (président de la MJC), quelques membres de l'atelier bois soucieux de l'avenir de leur activité, Alain CORDÉ, Alain KADA, Caroline PONSAR, Mr et Mme SCHEICH, (jardiniers).

**# Devenir du Jardin Olympique** : Les médiateurs rappellent qu'ils ne souhaitent pas se constituer en association : le gestionnaire d'un jardin partagé doit pouvoir régler certains litiges, voire conflits, conséquence d'éventuels non-respect du règlement intérieur du Jardin Olympique. Rappels à l'ordre ou décisions d'exclusion sont parfois nécessaires. Aussi, pour le bon équilibre des relations entre jardiniers, il nous semble nécessaire que ces décisions disciplinaires soient assurées par une autorité gestionnaire externe.

Nous rappelons notre satisfaction de la gestion actuelle par la MJC. Nous sommes favorables à l'éventuelle poursuite de cette coopération. Quel que soit le futur service gestionnaire, l'existence d'un Comité de Médiation nous semble indispensable car cette instance fait tampon entre les jardiniers et l'autorité gestionnaire qu'elle alerte en cas de dysfonctionnement.

Le président de la MJC nous informe (enfin !) de la décision du CA de poursuivre l'administration de trois activités adultes : l'atelier bois dont l'activité de sculpture fait partie, l'activité de théâtre animée bénévolement par Alain Bernard et notre Jardin Olympique, selon des modalités qui restent à définir. Par la suite d'autres activités bénévoles pourront être accueillies. Les activités adultes n'ayant jamais bénéficié de subventions publiques, le budget reposera uniquement sur nos adhésions et cotisations.

Voilà qui nous semble réalisable. Coline VUILLEMIN demande toutefois que l'atelier bois élabore un budget prévisionnel.

Cette redéfinition de l'association MJC devra recevoir l'aval d'un prochain Conseil Municipal.

Question assurance, lors de cette période d'incertitude, Marie Annick fait valoir que les jardiniers sont couverts par leur assurance civile personnelle et que, notre adhésion étant valable jusqu'en octobre prochain, nous devrions demeurer couverts par l'assurance de la MJC.

Concrètement et quoiqu'il en soit, **notre Jardin Olympique gardera ouvertes ses portes en janvier prochain** et nous pourrons lancer une nouvelle saison de jardinage.

# Michel KUMPF aimerait bien que l'on se dote d'une **broyeuse à main** tant il nous est difficile de nous débarrasser des déchets verts. Mais avec quel budget ? Alain KADA nous rappelle qu'il est possible de se faire prêter du matériel par les services de la Ville.

# **Franck QUÉRÉ** nous a écrit le 28 novembre. Son service nous accompagnera dès le premier semestre 2025 lors de la construction d'un **abri** de jardin (COP, Chantier Ouvert au Public). En janvier, un chargé de projet prendra contact avec nous pour monter ce projet (dessin, organisation...). Nous serons de même contactés pour organiser un atelier afin de créer de bonnes conditions pour l'**accueil des hérissons**. Par ailleurs, le service « Nature en Ville » a reçu notre demande de reprise du **mur de soutènement** et fera intervenir une entreprise, sans qu'une date précise ne soit arrêtée.

# **Bienvenue aux trois nouveaux jardiniers** : Karim SCHEICH (N°0), Messaouda BEHLOUL (N°31), Rocco DI FONZO (N°33).

## **Dates à retenir** :

**Prochaine réunion du Comité de Médiation :**  
Mardi 14 janvier 2025 à 18H30.

**Prochains travaux collectifs :**  
Samedi 11 janvier 2025 de 10H à midi.

Compte-rendu rédigé par Alain GSTALDER.

Joindre les médiateurs :  
[jardin.mediation@mjctheatremol.fr](mailto:jardin.mediation@mjctheatremol.fr)